

<https://www.snetap-fsu.fr/Petition-Pluridisciplinarite-mes-conditions-de-travail-j-y-tiens.html>



# Pétition : Pluridisciplinarité : mes conditions de travail, j'y tiens ... !

- Nos Actions - Les Mobilisations - Fiche de service : non au hold-up ! -



Date de mise en ligne : mercredi 13 décembre 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---



**PÉTITION**

**0,77H**

**≠ 1H**

**FO** Enseignement Agricole

L'élan commun

CGT AGRI SNETAP FSU

SNUit am pour le service public et ses agent-e-s pour la transformation sociale et environnementale

SEA UNSA Syndicat de l'Enseignement Agricole

L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Publique vous invite à signer une pétition adressée à Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Signez ici : <https://intersyndicale.fr>

Monsieur le Ministre,

Depuis cette rentrée, vos services, sans aucune base réglementaire ni concertation ont appliqué une nouvelle « règle de gestion » visant à réduire en moyenne de 23 % la prise en compte de la pluridisciplinarité de certaines filières professionnelles dans nos fiches de service ... En novembre, vos services, sans rétro pédaler pour autant, ont reconnu les effets de cette décision en termes de rémunération puisqu'il a été mis en place un dispositif de semi-compensation par le versement d'[HSE](#)...

Aujourd'hui, la [DGER](#) nous explique que ce dispositif de compensation ne sera pas reconduit lors de la généralisation de cette « règle de gestion » et qu'il reviendra aux enseignant-es qui feront toujours le même nombre d'heures annuelles de pluridisciplinarité de faire plus d'heures encore pour juste maintenir leur volume hebdomadaire inscrit dans la fiche de service.

## Pétition : Pluridisciplinarité : mes conditions de travail, j'y tiens ... !

---

Vos services donnent un exemple correspondant à une situation type : aux 28 heures annuelles de pluridisciplinarité que fait déjà un-e enseignant-e, il lui faudra travailler 8 heures de plus, soit 36 heures pour juste maintenir son heure hebdomadaire de pluri ! Cet-te enseignant-e devra donc travailler 29 % de temps en plus sur l'année en pluridisciplinarité !!! Est-il nécessaire, Monsieur le Ministre, de préciser qu'un-e enseignant-e travaille souvent dans plusieurs classes (seconde pro, 1ere pro, Term pro) et plusieurs filières, donc se verra doublement, voire triplement pénalisé-e !

Nous refusons de travailler plus pour gagner autant !

Depuis octobre dernier, vous avez refusé de rencontrer l'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public qui nous a alerté-es à propos de la décision unilatérale de vos services de modifier le calcul de la pluridisciplinarité en bac professionnel rénové dans nos fiches de service. Une heure de pluri en bac pro vaut une autre heure de pluri en [CAP](#), [STAV](#), [BTSA](#) !

Attaché-es à la pluridisciplinarité qui existe depuis bientôt 40 ans dans l'Enseignement Agricole (1984), nous, professionnel.les de l'éducation, sommes également attaché-es à la qualité de nos conditions de travail, à la qualité de nos relations avec les élèves et étudiant-es, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un travail exigeant comme la pluridisciplinarité qui induit de fait davantage d'implication, de concertation, de réflexion collective.

Par cette pétition, nous, signataires, affirmons notre détermination à défendre notre métier, nos conditions de travail et la qualité du service public !

**Par cette lettre, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de respecter notre statut, notre travail, de respecter les élèves et étudiant-es qui seront victimes de cette dégradation de nos conditions de travail, de respecter la réglementation qui n'a pas changé – cette règle de gestion étant contraire à la circulaire de référence Mayajur 2004 conforme à nos statuts et toujours en vigueur -, de nous respecter tout simplement !**

**[Retrouvez ici tous nos articles sur la mobilisation contre le hold-up de Marc Fesneau](#)**